

# CONSULTATION- DÉFINITION D'UNE NOUVELLE MARQUE DE DESTINATION

---

**Maître d'ouvrage :**

Office de Tourisme Communautaire de La Bresse Hautes Vosges  
2A rue des Proyes  
88250 LA BRESSE  
Tél. 03 29 25 41 29  
Site internet : [www.labresse.net](http://www.labresse.net)

*Votre contact :*

Mme Julie GROB  
Directrice  
Tél. 03 29 25 70 04 ou 06 31 15 53 08  
Email : [julie.grob@labresse.net](mailto:julie.grob@labresse.net)

## CONTEXTE ET OBJET DE LA CONSULTATION

La Communauté de Communes des Hautes Vosges, regroupant 14 communes (Basse-sur-le-Rupt, Cleurie, Cornimont, Gerbamont, La Bresse, La Forge, Le Syndicat, Rochesson, Sapois, Saulxures-sur-Moselotte, Tendon, Thiéfosse, Vagney, Ventron) a créé son nouvel Office de Tourisme Communautaire de La Bresse Hautes Vosges au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Il est le fruit de la fusion de l'Office de Tourisme communal de La Bresse et des Bureaux d'information touristique de Cornimont, Saulxures-sur-Moselotte, Vagney et Ventron.

Son siège social est situé à La Bresse et il se voit confier, dans le cadre de ses statuts, les missions suivantes :

- Assurer l'accueil et l'information des publics.
- Assurer la promotion touristique de la destination, en coordination avec le comité départemental et le comité régional du tourisme, et tous les autres partenaires touristiques jugés utiles à associer.
- Contribuer à coordonner les interventions des divers partenaires du développement touristique local.
- Mettre en œuvre la politique locale du tourisme et des programmes locaux de développement touristique définis par la Communauté de Communes, notamment dans les domaines de l'élaboration des services touristiques, de l'exploitation d'installations touristiques et de loisirs, et des études.
- Commercialiser des prestations de services touristiques.
- Favoriser l'adaptation de l'offre touristique aux exigences des clientèles française et étrangère, en particulier par la création de nouveaux produits.
- Accroître les performances économiques de l'outil touristique.
- Apporter son concours à la réalisation des événements destinés à renforcer la notoriété de la Communauté de Communes ainsi qu'à l'animation permanente des stations.
- Gérer les équipements et installations touristiques qui pourraient lui être confiés par la Communauté de Communes.

**Dans le cadre de ses missions, l'Office de Tourisme initie la création d'une marque de destination sur son nouveau territoire de compétence pour laquelle il lance cette consultation.**

L'objet de la consultation repose donc sur la création de la nouvelle marque de destination et de ses déclinaisons intégrant le renouvellement du nom, du logo, de la baseline et de la charte graphique.

## INTERROGATIONS SUR LA MISE EN PLACE DE LA FUTURE STRATEGIE DE MARQUE

Le nouveau territoire est très étendu et révèle une certaine disparité de l'offre selon les communes. La Bresse dispose de l'offre la plus concentrée, tous secteurs confondus. Aujourd'hui, la marque déposée « LA BRESSE HAUTES VOSGES », propriété de la commune de La Bresse, reste la locomotive pour la nouvelle destination, avec une « force de frappe » assez importante.

L'objectif pour la nouvelle marque partagée serait de la faire rayonner plus largement sur l'ensemble du territoire et ainsi tirer les communes vers une notoriété accrue et par affiliation, vers une plus grande fréquentation 4 saisons.

De nombreuses interrogations subsistent sur le modus operandi : doit-on partir sur une stratégie de marque ombrelle (et si oui, comment va-t-elle s'articuler : nouvelle(s) marque(s) ?), doit-on plutôt créer de nouvelles marques de destination et comment s'articulerait ce fonctionnement, créer une marque globale avec une déclinaison des noms ?

Dans cette prise de décision, nous butons également sur l'environnement actuel quasi saturé de l'utilisation du nom « Hautes Vosges », pourtant très porteur de sens pour notre territoire. Et comment trouver sa place dans cette multiplicité de marques déjà existantes : Hautes Vosges, Je Vois la Vie en Vosges, Massif des Vosges, Explore Grand Est,...

## COMMANDE

L'Office de Tourisme Communautaire de La Bresse Hautes Vosges souhaite développer une nouvelle marque de destination qu'il ambitionne de faire rayonner en France et à l'étranger.

Pour ce faire, il peut s'appuyer sur les nombreux atouts de son territoire (voir ci-dessous).

L'objectif est de définir l'identité de la destination en associant les professionnels du territoire, afin de faire émerger une marque territoriale partagée et porteuse de sens.

La commande portera sur :

- La création de la marque de destination (son identité sémantique et visuelle) : perception de l'identité, ses marqueurs, ses valeurs partagées, ses éléments de différenciation, son positionnement...
- La création du logo de la marque de destination et sa baseline.
- La déclinaison du logo pour le réseau des professionnels du tourisme de la Destination.
- La création d'un code de la marque, véritable boîte à outils pour tout projet de développement, de marketing, de communication touristique...

Concernant l'ensemble du travail autour de la marque, il est attendu qu'elle réponde aux attentes suivantes :

- La marque devra capitaliser sur les atouts de la destination, son dynamisme, sa culture et son authenticité.
- La marque devra remporter l'adhésion et l'attachement des acteurs socioprofessionnels du territoire mais aussi de la population locale.
- La marque sera un véritable fil rouge de la stratégie touristique.
- La marque et ses codes devront pouvoir être utilisés quel que soit le champ d'activité et éventuellement déclinables par filière.

**NOTA : fourniture des livrables au plus tard fin mars 2023.**

## PRÉSENTATION DE LA DESTINATION

La destination La Bresse Hautes Vosges (88) se trouve en plein cœur du Massif des Vosges, dans le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges. Montagne accessible qui regorge de milieux naturels exceptionnels, elle compte 21 300 habitants répartis dans 14 communes du territoire de la Communauté de Communes des Hautes Vosges. En 2019, elle a accueilli plus de 500 000 visiteurs dans les différents sites de visites, soit 30% des visiteurs du département. Cela en fait le territoire le plus fréquenté des Vosges.

Les lieux de visites/activités les plus fréquentés en 2019 (non exhaustif) :

- La Confiserie Bressaude à La Bresse : 207 000 visiteurs
- La luge sur rail « Schlitte Moutain » à La Bresse : 80 741 visiteurs
- Le musée des 1001 Racines à Cornimont : 10 385 Visiteurs
- Le bikepark à La Bresse : 9 952 visiteurs
- Le musée du textile des Vosges à Ventron : 8 481 visiteurs

Elle est proche des grands axes (temps estimé par la route) :

- Lorraine : Épinal à 45mn, Nancy à 1h30, Metz à 2h
- Alsace : Colmar à 1h10, Mulhouse à 1h30, Strasbourg à 2h
- Champagne-Ardenne : Chaumont à 2h30, Troyes à 3h10, Reims à 3h40
- Belgique : Liège à 4h20, Bruxelles à 4h45
- Luxembourg à 2h45
- Paris à 4h45
- Lille à 5h30

### Les incontournables de la destination

Quelques lieux incontournables du territoire : la Route des Crêtes, le Hohneck (point culminant), le lac des Corbeaux, la tourbière de Lispach, le Haut du Tôt, les cascades de Tendon, le Saut du Bouchot, les Gorges de Crosery, ...

### Un territoire axé sur les activités sportives et de loisirs 4 saisons

Destination 4 saisons par excellence, elle foisonne d'activités pour toute la famille et tout type d'envie. Le territoire possède deux stations classées de tourisme à La Bresse et à Ventron.

La destination se découvre :

**> À pied**, au fil des nombreux sentiers de promenade et de randonnée (800 km) balisés par le Club Vosgien ; notre montagne facilement accessible (tous types de dénivelés) permet aux familles de se promener en toute tranquillité aux abords des points d'eau ou de découvrir les sommets sans difficulté. De nombreux supports d'information accompagnent les promeneurs : topoguides, parcours ludiques d'orientation, jeux de piste, circuits poussette...

Les accompagnateurs en montagne proposent tout au long de l'année des sorties thématiques (observation des chamois, découverte de la faune et de la flore,...) pour tous les publics.

Et pour les plus sportifs, le territoire offre de réelles opportunités en termes de grandes randonnées et d'itinérance.

**> À vélo**, au fil de la Voie verte ou sur les nombreux itinéraires cyclables qui permettent de sillonner notre massif.

A VTT, au fil des nombreux sentiers balisés à dénivelés variables ou dans les pistes du bikepark à La Bresse.

Le vélo/VTT électrique permet de gravir les sommets avec plus de facilité ; de nombreuses bornes de recharge sont à disposition sur le territoire et des circuits sont spécialement balisés pour cette pratique.

**> Au fil de l'eau** où le territoire dispose d'une offre variée :

- plusieurs lacs de montagne qui invitent à la détente et à la contemplation,

- la base de loisirs du lac de la Moselotte ouverte toute l'année dans un cadre naturel de 23 hectares et un lac de 9 hectares. On y trouve de nombreuses activités sportives ou de loisirs, une brasserie et des points de restauration rapide (en été), des espaces de plein air ou des activités sportives, comme l'escalade, le tir à l'arc, le pédalo, le canoé-kayak, le VTT, les aires de jeux pour enfants... En juillet et en août, la base de loisirs s'anime avec des animations nocturnes, repas

à thèmes, apéro concert... La base de loisirs c'est aussi une plage aménagée de sable fin avec baignade surveillée, des structures gonflables terrestres et une structure gonflable aquatique de 2 040 m<sup>2</sup> et aires de pique-nique.

- Un complexe piscine loisirs à La Bresse avec bassin intérieur sportif de 25m, un bassin ludique, un toboggan, une pataugeoire et un espace forme ; une piscine à Vagney avec bassin intérieur de 25m et un espace détente avec bain à bulles et sauna.

- Des parcours de pêche en rivières, en ruisseaux ou dans les lacs.

> **Dans les airs** pour les amateurs de sensations fortes avec la pratique du parapente ou du saut à l'élastique.

> **Les parcs de loisirs** sont ouverts toute l'année en adaptant leurs offres et proposent tout un panel d'activités.

Le plus grand d'entre eux niché au cœur de la forêt vosgienne, « Bol d'Air », propose de tester le Fantasticable, la Bol d'Air Line, ou encore l'Explor Games, le Bois des Lutins et le Parc d'Aventure...

Le parc de loisirs Wiidoo Gliss propose de la luge en été comme en hiver, des bouées, des toboggans, des structures diverses et des parcours découverte.

D'autres activités sportives et de loisirs complètent l'offre : des circuits trail, une luge sur rail 4 saisons, des sorties en gyropode ou en trottinettes électriques, du mountainboard, du biathlon (été et hiver), de l'escalade (sur sites naturels et en intérieur), du tennis (extérieur et intérieur), du bowling, du tir à l'arc, du quad et de la moto trial, des balades à cheval ou avec des ânes...

## En hiver...

En hiver, la station de La Bresse accueille les skieurs sur 3 domaines de ski alpin (dont le plus grand domaine skiable du nord-est de la France à La Bresse Hohneck) ainsi qu'un domaine nordique à La Bresse Lispach d'une cinquantaine de kilomètres de pistes, relié avec celui de Gérardmer. Le territoire dispose également de 2 champs de neige au Haut du Tôl et aux Truches et d'un parc Wiidoo Gliss proposant différentes activités familiales pour découvrir les joies de la neige.

Offre inédite sur le massif, le ski aux aurores est proposé à la station La Bresse Hohneck dès 6h sur 8 pistes éclairées, permettant d'admirer les premières lueurs du soleil sur les sommets ; et avec le forfait nocturne, il est possible de skier jusqu'à 21h45.

L'activité hivernale est complétée par une offre d'activités « après ski » ou « hors ski » comme une patinoire de glace naturelle dans le centre de La Bresse, une activité motoneige (dont une offre spéciale pour les enfants), plusieurs pistes de luge, du ski-joering, des balades en raquettes...

Quelques chiffres :

- Nombre de journées skieurs à la station La Bresse Hohneck : 383 891 (chiffres 2018/2019).
- Plus d'une cinquantaine de pistes de ski alpin (verte, bleu, rouge, noir)
- Plus d'une vingtaine de remontées mécaniques (téléskis et télésièges)
- 8 pistes de ski de fond à La Bresse Lispach, de 2 à 16 km
- Plus de 300 enneigeurs permettant de produire de la neige de culture sur environ 60% des pistes

## Lorsque tradition rime avec authenticité et savoir-faire

Les Hautes Vosges sont également synonymes de terroir et d'authenticité ; les traditions vosgiennes se perpétuent et offrent aux visiteurs (et aux locaux) un large panel de produits et de découvertes : produits de l'agriculture locale (fromages, viandes, fumaisons,...), confiseries avec les fameux bonbons des Vosges, chocolaterie, petits crus vosgiens (vin de foin, vin de petits fruits...), plantes médicinales...

Les musées nous plongent dans l'histoire locale et mettent à l'honneur les savoir-faire anciens -et actuels- (le bois, les minéraux, le textile,...) ; l'artisanat local en perpétue les traditions. On notera la présence sur le territoire de magasins et usines textiles qui fabriquent le linge de maison, comme par exemple La Maison Gisèle, créateur du « Drap Français » ou encore Bleu Forêt, créateur des chaussettes du même nom.

## Une capacité d'hébergements importante, surtout pour les locations de vacances

Le territoire de La Bresse Hautes Vosges a su développer une forte capacité d'accueil en termes d'hébergements touristiques compte tenu de sa population, avec près de 6 700 lits marchands (soit 31 lits marchands pour 100 habitants) et plus de 21 000 lits non marchands, 337 établissements au total sur son territoire, possédant plus de 15% des lits marchands du Département des Vosges.

Répartition de l'offre en hébergements touristiques marchands :

- Hôtellerie : 26 établissements (essentiellement répartis sur la commune de La Bresse) du 2 au 4 étoiles pour 1 082 lits (16,2 % de la répartition des lits du territoire)
- Résidences de tourisme/hôtelières : 3 établissements pour 947 lits (14,1 % de la répartition des lits du territoire)
- Hôtellerie de plein air : 6 établissements du 2 au 4 étoiles pour 1 727 lits (25,8 % de la répartition des lits du territoire) ; 573 emplacements
- Hébergements collectifs et associatifs : 32 établissements pour 1 264 lits (18,9 % de la répartition des lits du territoire)
- Meublés de tourisme classés : 253 établissements du 1 au 5 étoiles pour 1 491 lits (22,3 % de la répartition des lits du territoire) – à noter que la grande majorité de l'offre en meublé de tourisme n'est pas classée (donc non répertoriée dans les 253 établissements). On compte quelques 700 locations de vacances non classées sur la seule commune de La Bresse.
- Chambres d'hôtes labellisées : 17 établissements pour 186 lits (2,8 % de la répartition des lits du territoire)
- Zoom sur nos hébergements insolites :
  - o La Clairière aux Cabanes [www.bol-d-air.fr](http://www.bol-d-air.fr)
  - o Le camping du Mettey <https://www.campingdumettey.com>

## Les labels du territoire, gage de qualité

La commune de La Bresse est labellisée Famille Plus depuis 2011 ; ce label garantit un niveau d'accueil personnalisé pour les familles, des animations et des activités adaptées à tous les âges, des tarifs attractifs, des commerces et services de proximité.

Les communes de La Bresse, Cornimont et Saulxures-sur-Moselotte sont labellisées Station Verte.

La commune de La Bresse est labellisée « Terre de Jeux 2024 ».

### MONTANT DE LA CONSULTATION

Le budget maximal prévu par l'Office de Tourisme Communautaire de La Bresse Hautes Vosges concernant cet accompagnement est fixé à 20 000 € TTC.

### DÉLAI ET CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE LA CONSULTATION

- Consultation : octobre/novembre 2022
- Remise de l'offre : au plus tard le lundi 7 novembre 2022 à 12h00
- Présélection de 3 agences : lundi 14 novembre 2022

- Confirmation de candidature de la part des agences présélectionnées : au plus tard le mercredi 16 novembre 2022 à 12h
- Présentation de la proposition des agences présélectionnées en présentiel à La Bresse le vendredi 2 décembre 2022
- Démarrage de la prestation envisagé à compter de la notification du candidat retenu au plus tard le mercredi 7 décembre 2022
- Fourniture des livrables au plus tard fin mars 2023.

## MODALITÉS DE CANDIDATURE

### 1<sup>ère</sup> étape :

Une présélection de 3 agences se fera sur dossier ; il sera demandé au candidat de présenter :

- Une note d'intention rédigée en argumentant son approche stratégique
- Un rétroplanning relatif à la conduite du projet
- Un devis détaillé
- Une liste de références de réalisations similaires
- Un relevé Kbis ou un avis de situation INSEE de moins de 3 mois
- Un RIB

Les offres seront appréciées en fonction des critères suivants :

1. Note d'intention rédigée (60%)
2. Prix (20%)
3. Méthodologie et respect du rétroplanning (20%)

**L'offre est à remettre au plus tard le lundi 7 novembre 2022 à 12h :**

> **Par mail** à l'adresse [julie.grob@labresse.net](mailto:julie.grob@labresse.net)

> **Ou par voie postale** à :

Office de Tourisme Communautaire de La Bresse Hautes Vosges  
A l'attention de Julie GROB  
2A rue des Proyes  
88250 LA BRESSE

Les 3 agences présélectionnées seront informées le lundi 14 novembre 2022 et devront confirmer leur souhait de candidature avant le mercredi 16 novembre 2022 à 12h.

### 2<sup>ème</sup> étape :

Les 3 agences présélectionnées proposeront une note d'intention créative accompagnée d'idées relatives à la conception et la réalisation du projet.

Elles seront invitées à **présenter leur projet** devant un Comité de sélection de l'Office de Tourisme Communautaire de La Bresse Hautes Vosges à La Bresse (en présentiel), le **vendredi 2 décembre 2022**.

Une prime de dédommagement, fixée à hauteur de 500 € TTC, sera versée aux agences non retenues dans le cadre de la seconde étape de la consultation.

Les offres finales seront appréciées en fonction des critères suivants :

4. Note d'intention créative (60%)
5. Prix (20%)
6. Méthodologie et respect du rétroplanning (20%)

## CESSION DES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'ensemble des livrables (données et documents fournis par le prestataire) fera l'objet d'une cession des droits de propriété intellectuelle (reproduction et diffusion) à l'Office de Tourisme Communautaire de La Bresse Hautes Vosges.

Cette cession de droits concerne également les partenaires de l'Office de Tourisme Communautaire de La Bresse Hautes Vosges à savoir, et d'une manière non exhaustive : les collectivités locales et territoriales, les institutionnels du tourisme, les socioprofessionnels du territoire, les médias,...

## LISTE DES ANNEXES

Les annexes sont téléchargeables via le lien suivant <https://www.labresse.net/consultation-marque.html>

- Guide touristique 2022
- Guide pratique hiver 2021/2022
- Guide famille
- Dossier de presse 2022
- Analyse des clientèles
- Pour consulter le site Internet de l'Office de Tourisme : [www.labresse.net](http://www.labresse.net)

*Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter :*

Mme Julie GROB – Directrice de l'Office de Tourisme

Tél. 03 29 25 70 04 ou 06 31 15 53 08

Email : [julie.grob@labresse.net](mailto:julie.grob@labresse.net)